

Formation AIPR encadrant

RIS35 – Risques Spécifiques

07/2021



Formation INTER ou INTRA

DURÉE

1 jour (7h)

PUBLIC

Personnel chargé d'encadrer les chantiers de travaux ou personnel chargé de la conception de déclaration de projet de travaux.

PRÉREQUIS

Les stagiaires doivent obligatoirement comprendre la langue française.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Présentation, exercices théoriques, Jeux de mise en situation...

EQUIPEMENTS & ENCADREMENT

Formation animée par un formateur professionnel, expert du sujet, actualisant régulièrement ses compétences techniques et pédagogiques.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de stage sera délivrée après un test de contrôle des connaissances et des savoir-faire. La base de données du test et la validation sont nationales. Durée de validité de l'habilitation : 5 ans

COÛT

221 € HT / personne

REFERENCEMENT

Formacode :

CPF :

LIEU

A Saint Fons ou sur le site du client

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître la réglementation DT-DICT
- Réaliser l'examen QCM permettant la délivrance de l'A.I.P.R.

CONTENU

- **Réglementation**
 - Statistiques accidents
 - Classification des réseaux
 - Réforme anti-endommagement
 - Personnel concerné
 - Exploitation D.T. / D.I.C.T. / D.C.E.
 - Attribution de l'A.I.P.R.
 - Guichet unique
 - Travaux urgents
- **Les réseaux**
 - Risques
 - Conséquences
 - Moyens de protection
- **Les règles de l'art**
 - Déroulement de chantier
 - Investigations complémentaires
 - Marquage piquetage
 - Affleurants
 - Positionnement des réseaux
 - Classes de précisions
 - Cartographie des réseaux
 - Plans
 - Documents CERFA
- **Conduite à tenir en cas de sinistre**
 - Règle des 4A
 - Constat d'arrêt
 - Constat contradictoire
- **Test de préparation au QCM**

Contact : Nathalie TRIAES 04 72 89 06 30 - Rose Marie CAMPOY 04 72 89 06 29

Mail : reglementation-inscription@interfora.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap au 04.72.89.06.26

www.interfora-ifaip.fr